Economie bancaire

Échanges et finance internationale

Les enjeux

Philippe d'Arvisenet
Directeur des études économiques de la BNP

Jean-Pierre Petit
Responsable de l'équipe internationale à la direction des études économiques de la BNP

Préface de Michel Pébereau

CFPB

LA REVUE BANQUE ÉDITEUR

COLLECTION BANQUE ITB

ÉCHANGES ET FINANCE INTERNATIONALE

Autres publications
de l'Institut Technique de Banque
et du Centre de Formation de la Profession Bancaire

Dans la collection « Institut Technique de Banque »

BANQUE FRANÇAISE DES ANNEES 90 (LA)
par J. MASSON, D. LEBEGUE, M. RENAULT et J.P. PATAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES ET L'INFORMATION DU BANQUIER (LE) *(4e édition)*
par Ph. TABOULET
FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (LE) - Montages et risques
par J.L. SALVIGNOL et G. ROMEDENNE
FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AFRICAINES (LE)
Colloque de la Confédération Internationale des Associations de Diplômés
de l'INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE - Casablanca 1989

Chez la revue Banque-Editeur et dans la collection « Banque ITB »

ANALYSE ET DYNAMIQUE DU MARCHE DES CAPITAUX (4e édition)
par P. PRISSERT
ANALYSE FINANCIERE NORMATIVE DES ENTREPRISES - 1992
par B. MANCEAU
BANQUE ET L'ENTREPRISE (LA) *(3e édition)*
par G. ROUYER et A. CHOINEL
CAPITAL-INVESTISSEMENT (LE) - 1996
par F.-D. POITRINAL
CIRCULATION INTERNATIONALE DES VALEURS MOBILIERES - 1994
par C. KARYOTIS
COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEUR FINANCEMENT (LES)
par J. CARLES, F. GENDRON, F. LABIE et S. REGOURD
COMPTABILITE BANCAIRE (LA) - 1992
(Nouvelle édition entièrement refondue)
par J.-M. GELAIN
CONTRÔLE DE GESTION BANCAIRE ET FINANCIER (LE) - 1994 *(2e édition)*
par M. ROUACH et G. NAULLEAU
ECONOMIE ET MARCHES DE CAPITAUX NATIONAUX
par D. DAUTRESME
ENTREPRISES EN DIFFICULTE (LES) - 1996
par J.-M. DAUNIZEAU
EPARGNE ET SA COLLECTE EN AFRIQUE (L')
Colloque de la Confédération Internationale des Associations de Diplômés
de l'INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE - Yamoussoukro 1987
EXPLOITANT BANCAIRE ET LE RISQUE CREDIT (L') 1995
par M. MATHIEU
EXPLOITANT DE BANQUE ET LE DROIT (L') - 1996
(2e édition)
par P. BOUTEILLER et Fr. RIBAY
FONDS COMMUN DE CREANCES (LE) - 1995
par Chr. LE HIR
GESTION OBLIGATAIRE (LA) - 1996
par M. DEBEAUVAIS et E. MAINA
INTRODUCTION A L'INGENIERIE FINANCIERE
par A. CHOINEL
INTRODUCTION AU DROIT DU CREDIT - 1990
(2e édition revue et complétée)
par Fr. PELTIER
MARCHÉ FINANCIER (LE) *(6e édition)*
par A. CHOINEL et G. ROUYER
NOTATION FINANCIERE (LA) - 1995
par D. KARYOTIS
NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS (LES)
La pratique bancaire des marchés *(2e édition)*
par B. BEAUFILS, J.P. GUIMBERT, G. PY, B. RICHARD et Ch. H. TAUFFLIEB
(Mention spéciale « Prix du meilleur livre financier 1989 »)
OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER (LES) (6e édition)
par P. PRISSERT, Ph. GARSUAULT et S. PRIAMI
POST-MARCHE ET VALEURS MOBILIERES - 1993
par G. HELIE
PRATIQUE DE LA LOI DAILLY - Guide du professionnel *(2e édition)*
par P. GOETZ et M. ADDED
REFORME DES PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION (LA) - 1993
par J.-M. DELLECI
STATUT JURIDIQUE DE LA MONNAIE ETRANGERE (LE) - 1994
par L. NURIT-PONTIER

TERMINOLOGIE BANCAIRE, FINANCIERE & ECONOMIQUE - ALLEMAND/FRANÇAIS - 1995
par J.-M. CICILE
TERMINOLOGIE BANCAIRE, FINANCIERE & ECONOMIQUE - ANGLAIS/FRANÇAIS - 1995
par J.-M. CICILE
TRAITE DE COMPTABILITE BANCAIRE, DOCTRINE ET PRAIIQUE - 1993
par Y. BERNHEIM, J.-P. CAUDAL, Fr. ÉGLIN et V. SALIGNON

Chez la Revue Banque-Editeur et dans la collection « CFPB-Formation »
EPARGNE ET FISCALITE DES PERSONNES PHYSIQUES *(3e édition)*
par J.C. MALINE et D. GOURDON

Chez la Revue Banque-Editeur et dans la collection « Banque ITM »
COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (LA)
dans les établissements de crédit
par Ph. RICHARD

Aux Editions Economica et dans la collection « Economica-ITB »
ANALYSE BANCAIRE DE L'ENTREPRISE - Applications
par E. MANCHON
ANALYSE BANCAIRE DE L'ENTREPRISE - Méthodologie *(3e édition)*
par E. MANCHON
BANQUE : FONCTIONNEMENT ET STRATEGIES (LA)
par Ph. GARSUAULT et S. PRIAMI
INSTITUTIONS FINANCIERES A STATUT PARTICULIER (LES)
par O. d'AMBRIERES
PRATIQUE DES MATHEMATIQUES FINANCIERES
par M. GIRARD

Aux Editions - SIREY
MARCHE DES CHANGES (LE)
par P. PRISSERT
PRATIQUE DU CREDIT DOCUMENTAIRE
par A. BOUDINOT
TECHNIQUE ET PRATIQUE BANCAIRES
par A. BOUDINOT et J.C.FRABOT

Chez la Société d'Edition et de Diffusion AL MADARISS (Casablanca)
APERÇUS SUR LA FISCALITE MAROCAINE ACTUELLE
par A. TAZI
COMMUNICATION ECRITE (LA) - Méthodes de perfectionnement
par P. ATHANASE
COMPTABILITE DES ENTREPRISES MAROCAINES (LA) *(Tome 1 et 2)*
par R. TELLER et A. MAAROUFI
DROIT CIVIL ET COMMERCIAL MAROCAIN
par D. MARTIN (avec le concours de M. RAIS)

Chez la Société d'Edition et de Composition Euro-Africaine SECEA
(Casablanca)
REGLEMENTATION DES CHANGES DU MAROC (LA)
par A. BERRADA et A. SLAMTI

Aux Nouvelles Edition-Africaines (Dakar)
COMPTABILITE DES ENTREPRISES SENEGALAISES (LA)
par R. TELLER
DROIT CIVIL ET COMMERCIAL SENEGALAIS
par D. MARTIN
FISCALITE SENEGALAISE (LA)
par R. TELLER
MONNAIE ET POLITIQUE MONETAIRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC
par J. BOURDIN

Aux Editions CLE (Yaoundé)
COMPTABILITE DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (PLAN OCAM) (LA)
FISCALITE CAMEROUNAISE (LA)
par M. MUSSO
LEGISLATION CAMEROUNAISE DU TRAVAIL
par E. LEUNDE

Aux Editions de l'HARMATTAN
RECHERCHE D'UNE MEILLEURE PRODUCTIVITE POUR LES BANQUES AFRICAINES (LA)
Colloque de la Confédération Internationale des Associations de Diplômés
de l'INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE - Lomé 1990

Aux Editions de la MEDITERRANEE (Tunis)
EUROPE FINANCIERE ET LA BANQUE AFRICAINE (L')
Colloque de la Confédération Internationale des Associations de Diplômés
de l'INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE - Ouagadougou 1992

Chez CFPB-Services

Dans la collection « Institut Technique de Banque »

BANQUIER ET LA FISCALITE DES ENTREPRISES (LE) *(7e édition)*
par G. MOREL

BANQUIER ET LA FISCALITE DU PARTICULIER (LE) *(5e édition)*
par G. MOREL, J.P. LEBOURDAIS et M. MUSSO

BANQUIER ET LES DOCUMENTS DE SYNTHESE DE L'ENTREPRISE (LE) : Aide à la lecture de la liasse fiscale *(4e édition)*
par G. MOREL

ELEMENTS DE DROIT BANCAIRE *(2e édition)*
par D. MARTIN

INTRODUCTION A LA GESTION DE PATRIMOINE *(2e édition)*
par P. DUMORET

ITB ANNALES CORRIGEES DE 1re ANNEE - Edition 1995

ITB ANNALES CORRIGEES DE 2e ANNEE - Edition 1995

ITB ANNALES CORRIGEES DE 3e ANNEE - Edition 1995

METHODOLOGIE DE LA COMMUNICATION ECRITE *(2e édition)*
par P. ATHANASE

NOTE DE SYNTHESE A L'INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE (LA)
par P. ATHANAS

PRATIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
par S. GOTRANE

PRATIQUE DE LA RELATION BANQUE-ENTREPRISES
par J.C. LOINTIER, J.L. SALVIGNOL, G. ROMEDENNE et G. BUAILLON

LA REVUE
BANQUE
ÉDITEUR

ÉCHANGES ET FINANCE INTERNATIONALE

Philippe d'Arvisenet

Directeur des études économiques de la BNP

Jean-Pierre Petit

Responsable de l'équipe
« Questions internationales et variables de marché »
à la direction des études économiques de la BNP

Préface de Michel Pébereau
Président directeur général de la BNP

Collection
Institut Technique de Banque

ISBN : 2.86325-236.4 - N° diffuseur : 60145

Diffusé par les Éditions d'Organisation, 1, rue Thénard, 75240 Paris Cedex 05

Sommaire

Titre 2 :
Le cadre statistique et théorique des échanges internationaux

Chapitre 1 : La balance des paiements

Chapitre 2 : Le marché des changes

Chapitre 5 : L'ajustement

PRÉFACE

L'intégration de l'économie mondiale s'accélère. L'élimination progressive des obstacles aux échanges de marchandises, engagée au lendemain de la guerre par les pays industrialisés, s'est systématisée et élargie à l'ensemble des pays du monde à l'occasion des *rounds* de négociation du GATT. Les récents accords de Marrakech ont entrepris de libéraliser les échanges de produits agricoles et de services. La création de l'Organisation Mondiale du Commerce est un véritable symbole de l'adhésion quasi universelle aux principes du marché et du libre échange. L'augmentation continue de la part du commerce international dans la production et la consommation du monde, et de chacune des nations, accentue, d'année en année, l'interdépendance des économies. Longtemps contenus par les contrôles des changes, les mouvements de capitaux ont, eux, connu une véritable explosion dans les années 80. La mondialisation des marchés a créé une interdépendance nouvelle, financière et monétaire, entre les économies nationales. Un peu partout dans le monde, des unions régionales se constituent pour créer des espaces économiques plus rapidement et plus complètement intégrés : l'Union européenne ne cesse de s'approfondir et de s'élargir, cependant que se mettent en place, sur le continent américain, l'ALENA au Nord et le MERCOSUR au Sud.

Ce mouvement d'intégration va se poursuivre dans les années à venir. D'abord parce que, partout dans le monde, les responsables nationaux sont convaincus aujourd'hui qu'il n'y a pas d'alternative efficace au marché pour assurer le développement économique et que la liberté des échanges en est indissociable. Ensuite parce que l'expérience a mis en évidence une corrélation étroite entre la croissance du commerce international et la croissance économique. Enfin parce que le prodigieux développement des techniques des transports et des télécommunications a largement écarté l'obstacle de la distance, et que l'aspiration des peuples à la paix et l'internationalisation de la culture de la jeunesse érodent les réflexes nationalistes et protectionnistes.

Certes, « la dictature des marchés » est aussi contestée par certains aujourd'hui que « la contrainte extérieure » l'était hier. Les conséquences pratiques de la spécialisation internationale restent douloureuses pour les régions, les entreprises, les personnes qu'elle contraignent à l'adaptation. Mais chacun comprend bien désormais qu'une politique économique nationale qui ignorerait les réalités et les contraintes des relations internationales déboucherait sur de graves déboires, que l'enrichissement national exige l'effort, et que le progrès n'est pas réalisable sans changement. La compétition se situe désormais à l'échelle du monde ; elle est de ce fait devenue plus exigeante, en matière économique, comme elle l'est devenue en matière sportive.

« Échanges et finance internationale - les enjeux » vient à point pour comprendre les règles du jeu de cette nouvelle compétition économique mondiale. Quels avantages, mais aussi quelles contraintes accompagnent la mondialisation ? Quelles places financières disposent des meilleurs atouts dans ce monde en révolution ? Quels sont les moteurs des progrès des nouveaux champions que sont les économies en transition ? Le non-développement qui caractérise encore une partie importante de la planète est-il inéluctable ? Autant de questions auxquelles cet ouvrage apporte des réponses argumentées et convaincantes.

L'une des caractéristiques essentielles de l'ouvrage est le souci d'exhaustivité. Au-delà des réflexions de fond sur les principes explicatifs de la vie économique, financière et monétaire internationale, le lecteur y trouvera de précieux développements sur la réalité pratique des échanges internationaux, qu'il s'agisse de l'analyse de la balance des paiements, des mécanismes de formation des taux de change, des instruments des marchés financiers internationaux ou encore des possibilités de couverture contre les risques de marché. On y trouve aussi l'analyse des incidences des transformations de l'économie internationale sur les politiques économiques et les réformes structurelles, et sur les liens entre économie réelle et économie financière.

Ce livre savant est pédagogique : encadrés et dossiers permettent, ici et là, d'approfondir telle ou telle question et évitent ainsi de disperser l'attention, d'alourdir le raisonnement.

Mais c'est surtout le pluralisme de la méthode d'appréhension des problèmes qui fait l'originalité de l'ouvrage. Les faits ou l'histoire contemporaine ne sont jamais oubliés. Les résultats les plus récents des travaux académiques sont présentés avec simplicité, et sans formalisation excessive. L'ouvrage est dense et précis. Mais il est clair.

Il n'est cependant pas complet. Un deuxième volume est annoncé, consacré aux « acteurs », qui doit aborder les questions de coopération internationale dans les domaines monétaire, financier, et commercial, ainsi que les questions européennes depuis l'édification du Marché Commun jusqu'à la mise en place de la monnaie unique, sans oublier l'activité internationale des banques.

Philippe d'Arvisenet et Jean-Pierre Petit ont su exploiter au profit du lecteur leur double qualité de théoricien et de praticien de l'économie, l'une des caractéristiques de l'équipe de la DIRECTION DES ETUDES ECONOMIQUES DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS à laquelle ils appartiennent. Leur ouvrage contribuera à faire mieux comprendre les enjeux, pour notre pays, pour ses entreprises et pour ses citoyens, de la compétition internationale d'aujourd'hui et de demain.

Michel Pébereau
Président directeur général
Banque Nationale de Paris

Les auteurs remercient vivement les membres du Comité de lecture* réunis dans le cadre de l'ITB et présidé par M. Renault, Directeur Général du Crédit Lyonnais, pour leurs commentaires éclairés. Ils remercient plus particulièrement M. Besnard, Directeur Adjoint à la Banque de France, qui a effectué un travail de relecture complète de l'ouvrage.

---

* M. Michel RENAULT, Directeur Général du Crédit Lyonnais
M. Claude BEAURAIN, Directeur des Affaires Européennes et Internationales à l'A.F.B.
M. Denis BESNARD, Directeur Adjoint à la Direction Générale des Services Etrangers de la Banque de France
M. Jérôme BRUNEL, Général Manager du Crédit Lyonnais à Hong-Kong
M. Didier BRUNO, Fondé de Pouvoirs à la BFCE
M. Claude DUBEDAT, Directeur des Affaires Internationales à la Chambre Syndicale des Banques Populaires
M. Philippe GARSUAULT, Directeur des Affaires Internationales à la BICS
M. Gilbert LASFARGUES, Président du Conseil de Surveillance - Republic National Bank of New-York
M. Bernard NORMAND, Directeur Central - Direction des Affaires Internationales - Crédit Lyonnais
M. Alain PAPIASSE, Executive Vice-Président du Crédit Lyonnais Amérique
M. Philippe TAUZIN, Directeur Général Adjoint à la Natwest Markets.

La « scène » économique internationale

1

Les principales évolutions de l'économie internationale

1 Introduction générale[1] : les transformations de l'économie internationale

1.1 Une économie plus mondialisée

La mondialisation de l'économie est un phénomène indéniable qui s'est renforcé dans la période récente. Elle a touché par ordre d'importance croissante les échanges humains (migrations internationales), les échanges de biens et services (le commerce mondial), les investissements directs (la mondialisation industrielle), les échanges financiers (la globalisation financière) et l'information (grâce à la domination de l'anglais, l'augmentation de la diffusion des publications, la démocratisation des régimes politiques...). En d'autres termes, le degré d'internationalisation est d'autant plus fort que les flux sont moins matériels (cf. tableau ci-dessous). Le progrès technique (télécommunications, transports) et la déréglementation d'un grand nombre d'activités ont joué un rôle majeur dans ce processus.

Cette mondialisation s'est du reste accompagnée de la formation ou du renforcement d'espaces régionaux (Europe occidentale, Amérique du Nord, Asie, Amérique latine,...), ce qui n'est pas contradictoire.

Commerce international et investissements directs en % du PIB mondial

	1970	1980	1985	1990	1993
Stocks d'IDE(1)	5,4	4,5	5,4	7,5	8,5
Commerce des marchandises	14	17	18	20	22
Flux d'IDE	0,4	0,5	0,5	0,9	0,7
Flux d'inv. de portefeuille	0,2	0,5	1,3	0,9	2,7

Source : D'après données FMI, OMC et base CHELEM
(1) Investissements directs étrangers

Les implications de cette mondialisation accrue sont nombreuses et, parmi elles, une moindre séparation des affaires internes et internationales pour les prises de décision micro ou maçro-économiques. De même, la souveraineté des États est affaiblie et la mise en oeuvre des politiques économiques, structurelles ou conjoncturelles, est plus dépendante du contexte international qu'auparavant. On observe d'ailleurs un rapprochement croissant dans les modes d'ajustement internes, avec notamment à partir des années 80, le succès

(1) L'ensemble des points soulevés ici seront naturellement développés dans la suite de l'ouvrage.

à travers le monde des politiques de stabilité macro-économique et les réformes structurelles de déréglementation et de privatisation. En revanche, la mondialisation de l'économie ne s'est pas accompagnée de progrès équivalents dans la coopération internationale. Au sein des pays industrialisés, les déséquilibres de soldes de balances des paiements, l'instabilité des taux de change, la désynchronisation des conjonctures entre les « pays de la Triade » (États-Unis, Japon, Union européenne) sont particulièrement flagrants.

La mondialisation de l'économie n'est cependant pas un phénomène totalement nouveau. Avant 1914, les économies industrielles étaient au moins aussi ouvertes qu'aujourd'hui même si les pays concernés étaient moins nombreux. Elle se caractérisait par la liberté du commerce et l'absence de contrôle des changes par ailleurs, les restrictions aux migrations internationales étaient moins importantes qu'aujourd'hui.

En outre, l'internationalisation des activités est inégale suivant les pays et reste en tout en état de cause limitée. Le pays d'origine demeure souvent la première zone d'investissement pour les firmes multinationales. Même les investissements de portefeuille (placements financiers internationaux) restent marqués par une nette préférence domestique.

1.2 Une économie internationale plus cyclique

La croissance exceptionnelle des 30 années d'après-guerre avait rendu relativement désuet le concept de « cycle économique », en dehors des pays anglo-saxons. Les fluctuations semblaient être le résultat de phénomènes exogènes comme les effets des politiques conjoncturelles ou les chocs politiques. La science économique avait fait en conséquence une place moindre à la notion de cycle [2], pour privilégier les analyses de la croissance dans lesquelles le modèle classique de Solow (1956) dominait.

Le contexte actuel redonne une certaine actualité aux théories du cycle, qui occupaient une place importante dans l'analyse économique avant la dernière guerre. Plus récemment, l'analyse des cycles occupe aussi une place déterminante avec les travaux de l'école des cycles d'affaires réels (Long et Plosser), qui part du principe que les cycles sont des phénomènes normaux d'équilibre résultant de chocs exogènes affectant la productivité. Il semble aussi que le ralentissement économique qui affecte les pays industrialisés depuis le début des années 90 soit pour partie attribuable à un cycle d'endettement (cf. chapitre 3).

(2) Le poids du secteur public et de la réglementation, les politiques économiques de « réglage fin » débouchaient naturellement sur une moindre place aux cycles.

À la mondialisation de l'économie est, en effet, associé le caractère de plus en plus cyclique de l'économie mondiale.

L'interpénétration croissante des économies accélère la diffusion des impulsions conjoncturelles qui prennent naissance dans certains grands pays. L'intégration économique et financière a tendance à favoriser également la propagation des chocs dans l'ensemble des pays et parfois leur amplification. La transmission internationale des cycles ne signifie toutefois pas qu'ils soient synchronisés. C'est ainsi que le cycle récessif qui a démarré dans les pays industrialisés au début des années 90 a d'abord affecté les pays anglo-saxons, puis les pays d'Europe continentale ainsi que le Japon. En revanche on observe une forte synchronisation des conjonctures nationales à l'intérieur des zones régionales où la liberté des flux est quasi-totale. Ainsi, en Europe continentale, le processus d'unification allemande, qui avait stimulé la croissance en Allemagne et chez ses principaux partenaires à partir de 1990, retardant par là même l'entrée dans la phase descendante du cycle, a vu ses effets s'estomper depuis le milieu de l'année 1992. Pour faire face aux déséquilibres internes et externes générés par l'unification, la politique économique allemande a reposé principalement, au moins dans un premier temps, sur l'action monétaire. Cette situation a incontestablement constitué une contrainte pour la gestion des taux d'intérêt nominaux à court terme en Allemagne comme dans les pays dont les monnaies sont liées au Deutschemark.

Par ailleurs, les anticipations des agents économiques intègrent de plus en plus des données internationales et les chocs exogènes pouvant toucher un pays se transmettent plus facilement par ce biais. Cela est évident sur les marchés de capitaux en raison de l'importance des opérations d'arbitrage et du mimétisme des comportements (cf. le « krach » de 1987). Mais cela pèse également sur les transactions réelles et les prévisions peuvent notamment jouer un rôle déstabilisateur.

L'économie française s'était d'ailleurs jusqu'à présent caractérisée d'une part, par une arrivée plus tardive à chacun des points bas du cycle initial (début 1985 pour le point bas du cycle de 1982-1983), d'autre part, par le caractère moins net de son cycle : les creux étaient moins accentués en France que dans les autres pays, et les reprises apparaissaient moins sensibles. Aujourd'hui, tel ne semble plus être le cas. La synchronisation de la conjoncture française avec celle de ses partenaires européens est plus forte, non pas que le poids du commerce extérieur dans l'économie ait augmenté (il est au contraire resté assez stable dans les années 80 et 90, environ 23 % aujourd'hui), mais parce que la liberté des mouvements de capitaux impose une adaptation et un ajustement plus constants.

1.3. Un creusement des écarts de performance entre nations

Pendant les 45 années d'après-guerre, le monde était politiquement et économiquement séparé en trois entités :

- Les « pays capitalistes » (pays à économie de marché et à structure politique pluraliste).
- Les « pays socialistes » (pays à économie centralisée et à parti politique unique).
- Les « pays en développement » (qui se rattachaient parfois diplomatiquement ou idéologiquement à l'un ou l'autre bloc).

Depuis maintenant plusieurs années, cette grille d'analyse n'est plus opérationnelle, pour deux raisons principalement :

- D'une part, dans la mesure où la notion de pays en développement est aujourd'hui beaucoup trop globalisante, la période contemporaine a été marquée par un creusement général des écarts de développement au sein même des pays du Sud. Un certain nombre de « pays en développement » (notamment est-asiatiques) affichent des niveaux de performance dépassant ceux de certains pays industrialisés, alors que d'autres (notamment en Afrique) semblent installés dans un cercle vicieux du sous-développement. De même, les anciens pays socialistes (pays en transition) peuvent aisément être classés parmi les pays en développement, avec cependant de fortes différences entre eux. En fait, on conserve plus la notion de pays en développement (ou de pays en transition) pour des raisons de commodité statistique, rassemblant ainsi pour l'essentiel les pays n'appartenant pas à l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique).
- D'autre part suite à l'effondrement des régimes politiques d'inspiration marxiste-léniniste en Europe de l'Est à partir de 1989, symbolisé notamment par la destruction du mur de Berlin le 9 novembre de cette année-là, il n'y a aujourd'hui presque plus aucun pays dans le monde à avoir conservé un système d'économie centralisée. Ainsi, même des pays comme la Chine populaire ou le Vietnam, qui demeurent jusqu'à présent des pays politiquement marxistes-léninistes, ont opté pour une évolution vers l'économie de marché. Celle-ci s'est d'ailleurs diffusée à l'ensemble des pays en développement (d'Afrique ou d'Amérique centrale par exemple) qui avaient choisi des modèles de développement d'inspiration marxiste.

Ces événements ont suscité beaucoup d'espoirs quant à la constitution d'un « nouvel ordre mondial », se substituant à celui qui pendant 40 ans avait été fondé sur la rivalité Est-Ouest. Certains auteurs sont allés jusqu'à parler de

« fin de l'histoire » [3]. Beaucoup espéraient l'émergence d'un ordre mondial fondé à la fois sur la liberté des échanges, la démocratie politique et le respect des droits de l'homme, permettant de dégager un certain nombre de solutions coopératives à un niveau international.

1.4 Le « choc » de la transition à l'Est

Le « choc » qu'a représenté la transformation économique et politique de l'Europe de l'Est est source d'enjeux décisifs pour les équilibres économiques et financiers internationaux. La restructuration économique de l'Europe de l'Est est de nature à générer un certain nombre de tensions internationales, d'où la nécessité de bien gérer le processus aussi à ce niveau.

Jusqu'à présent, on a pu constater que l'ouverture de l'Europe de l'Est avait été source de plusieurs types de tensions. L'incertitude politique et parfois les situations de crise (ex-URSS), voire de guerre (ex-Yougoslavie, républiques d'Asie centrale) sont de nature à favoriser l'instabilité des marchés de capitaux. La fragmentation politique que l'on observe dans un certain nombre d'anciens États socialistes (Yougoslavie, URSS, Tchécoslovaquie) renforce cette incertitude dans la mesure où elle est perçue comme retardant ou gênant le processus de coordination internationale. L'insertion commerciale de ces pays (et leur spécialisation sur un certain nombre de produits sensibles) accroît quelque peu les tensions commerciales, dans une période où le ralentissement économique encourage la renaissance des pressions protectionnistes, même si cela est resté jusqu'à présent limité.

Cependant, l'évolution en cours a déjà permis de réduire l'une des principales contraintes de politique économique qui a pesé dans un passé récent sur les pays occidentaux (ainsi que sur les anciens pays socialistes eux-mêmes) : le poids des dépenses militaires [4].

Sur le long terme, la croissance mondiale, et en particulier européenne, ne peut que se trouver renforcée par le rattrapage des économies est-européennes, source potentielle d'échanges et de croissance, dans la mesure où les échanges entre nations ou blocs de niveau de développement ou de structure de demande comparables sont plus intenses.

Pour autant, le rattrapage économique de l'Europe de l'Est ne va pas de soi et constituera un processus long. Il dépend pour beaucoup de ses efforts propres à mener la transition dans de bonnes conditions. Il dépend aussi de la

(3) F. Fukuyama *La fin de l'histoire et le dernier homme,* 1993.

(4) Il apparaît selon certains travaux (ceux de Epstein et Birman notamment) que les dépenses militaires soviétiques globales représentaient 20 à 28 % du PIB à la fin des années 80. Pour les États-Unis, les dépenses militaires, selon la définition la plus large, atteignaient 6,5 % du PIB en 1989. Les pays de l'OTAN et le Japon ne dépensaient pour la défense à cette même période que 1,5 à 5 % de leur PIB.

nature et de l'intensité de ses liens avec les pays occidentaux, en particulier européens.

En matière commerciale, la communauté internationale s'est orientée vers une ouverture relativement limitée de ses marchés aux pays est-européens, à travers les diverses mesures prises par les pays de l'OCDE à partir de 1990, en particulier les accords d'association passés avec les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale), et les décisions du sommet d'Essen en décembre 1994 qui libéralisent l'accès de l'Union européenne aux produits de ces pays, à l'exception du secteur agricole.

La perspective de l'adhésion des pays associés a été affirmée par le Conseil européen de Copenhague (juin 1993), sous réserve que ces pays satisfassent aux conditions politiques et économiques appropriées et qu'ils souscrivent aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire. Mais il est clair qu'un tel processus se heurte à des obstacles peu réversibles à court terme parmi lesquels la spécialisation de ces pays dans un certain nombre de produits « sensibles » (sidérurgie, textile, charbon,...), le risque d'alourdissement du processus de décision et de coordination des instances communautaires. L'argument du coût budgétaire supplémentaire est solide (entre 10 et 34 milliards d'Écus uniquement pour les dépenses agricoles) mais n'intègre pas les gains nets à terme pour l'ensemble de l'Union européenne en cas d'entrée réussie, ni le surcroît de dépenses engendrées par une aggravation économique ou une marginalisation de ces pays.

En matière de transferts financiers (5), les pays de l'Est ont besoin à la fois d'une assistance financière publique et de transferts privés (investissements directs, crédits bancaires, ONG).

Il y a plusieurs manières d'évaluer les montants « optimaux » de l'aide occidentale à l'Europe de l'Est. Certains calculs portent sur les besoins d'investissement totaux des pays de l'Est dans l'optique d'amener le capital par tête au niveau des pays occidentaux, c'est-à-dire d'aboutir à un rattrapage économique des pays occidentaux. On aboutit en général à des montants gigantesques (6 000 milliards de dollars pour le groupe « Allocation internationale de l'Épargne » (6), 2 200 milliards d'Écus pour l'OFCE), bien supérieurs à ce qu'avait représenté l'aide américaine aux pays européens dans le cadre du plan Marshall. Plusieurs organismes (FMI, Institut d'économie internationale de Washington, Nomura Research Institute, Banque d'Italie,..) ont aussi tenté d'évaluer les flux totaux annuels de transferts souhaitables dans les années 90. Les chiffres annoncés sont également très élevés, allant de 50 à 200 milliards

(5) Il faut tenir compte également des mesures d'allégement de la dette (réductions dans le cadre du Club de Paris par exemple ou rééchelonnements).

(6) Groupe présidé par P. Artus dans le cadre du Commissariat Général au Plan (juin 1991).

de dollars uniquement pour les PECO. Pour l'ex-URSS, les chiffres dépassent souvent 500 milliards de dollars annuels.

Une autre méthode, plus modeste tant dans ses ambitions que dans ses incidences pratiques, consiste à évaluer les besoins immédiats des pays de l'Est sur la base de leur contrainte externe (paiement des importations, service de la dette...). Il est vrai qu'une aide est particulièrement nécessaire au titre des importations de biens d'équipement indispensables pour rénover leur infrastructure et des devises dont ils ont besoin pour faire face aux déséquilibres transitoires inévitables de balance des paiements qui surviennent au moment de l'ouverture au commerce international (7). C'est du reste plutôt en fonction de ce type d'estimation que l'aide occidentale s'effectue réellement.

S'agissant des transferts publics, l'intégration des pays est-européens (8) dans les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) a été de nature à favoriser l'octroi de concours externes.

À cela s'est ajoutée la création en 1991 (9) de la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement de l'Europe de l'Est) dont la finalité est « d'encourager la transition vers des économies ouvertes de marché, et de promouvoir l'entreprise privée et individuelle dans les pays d'Europe centrale et de l'Est adoptant et mettant en oeuvre les principes de la démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché ». Le capital de cette institution, initialement fixé à 10 milliards d'écus, a été réparti entre 40 États, les 12 pays de l'Union européenne, 8 pays est-européens, les 6 membres de l'AELE, les États-Unis, le Japon et d'autres nations, ainsi que des organismes communautaires (Banque Européenne d'Investissement et Commission européenne). Par la suite, le nombre des membres s'est accru (jusqu'à atteindre 60 en avril 1996) et l'assemblée annuelle a décidé un doublement du capital (à 20 milliards d'écus) en avril 1996. La création de la BERD a constitué une innovation parmi les institutions financières internationales, pour au moins trois raisons :

- la grande variété de ses modalités possibles d'intervention (prêts, participations,...)
- la conditionnalité politique de ses interventions
- l'obligation de concourir principalement (à 60 %) au développement du secteur privé

(7) Il faut aussi sans doute ajouter les besoins liés à la création de filets de protection sociale dont la constitution est nécessaire au redéploiement des salariés des industries non compétitives vers les secteurs susceptibles de se développer.

(8) La quasi-totalité des PECO et des Républiques de l'ex-URSS a, à ce jour, adhéré au FMI et à la Banque Mondiale.

(9) Sa création a été décidée par le Conseil européen de Strasbourg en décembre 1989 à l'initiative de la France et elle a été inaugurée à Londres, son siège, le 15 avril 1991.

Les pays de l'Union européenne ont également consenti des efforts d'assistance technique, tels que le programme PHARE (Pologne, Hongrie, Aide à la Reconstruction Économique) né en 1989 et qui s'est étendu à la totalité des pays de l'Europe centre-orientale (plus les États Baltes). De même, un programme d'assistance technique à la CEI (Communauté des États Indépendants de l'ex-URSS), créé en 1991, TACIS, est aussi géré par la Commission européenne.

Les transferts publics prennent aujourd'hui des formes diverses (10), multilatérale (FMI, Banque mondiale, BERD) ou bilatérale (11) et comprennent plusieurs types d'aides (assistance technique, dons, prêts, aide alimentaire,...).

Les flux privés se heurtent à des contraintes importantes. Les crédits bancaires ne peuvent se développer facilement compte tenu de l'ampleur des risques et du poids des stocks d'endettement accumulés. Les investissements directs ont progressé à partir de 1991, mais de façon modérée et très inégale. Seules la Hongrie (6 % du PIB en 1993) et la République tchèque (3,5 % du PIB la même année) ont bénéficié de flux d'IDE significatifs. Les facteurs les plus importants des investissements directs semblent être l'implantation sur de nouveaux marchés, la faiblesse des coûts d'exploitation et les perspectives d'exportation vers la Communauté européenne. Il existe aussi de nombreux obstacles (incertitude économique, instabilité politique, lenteurs administratives,...).

La question est aussi de savoir si ces besoins de financement accrus des pays de l'Est peuvent déboucher sur une éventuelle pénurie d'épargne mondiale ou sur un phénomène d'éviction des pays du Sud.

- **Y a-t-il risque de pénurie d'épargne mondiale ?**

Ce thème a donné lieu dans la période récente à une littérature abondante, s'appuyant à la fois sur la baisse du taux d'épargne mondial, phénomène constant depuis une vingtaine d'années, et sur les gigantesques besoins potentiels d'investissement des pays de l'Est, s'ajoutant aux besoins récurrents du Sud, à la reconstruction du Moyen Orient endommagé par la guerre du Golfe et à la nécessité de développer les investissements publics en Occident.

Sans entrer dans le débat de fond (12), notons ici que cette thèse repose sur des hypothèses contestables (cf dossier n° 6, la pénurie d'épargne mondiale a-t-elle un sens ?) et qu'elle n'est pas absolument irréfutable.

---

(10) Indépendamment de l'ouverture commerciale qui peut s'apparenter à une forme d'aide.

(11) Il apparaît qu'en termes d'engagements, 44,5 % de l'aide est d'origine multilatérale et 41 % provient de la Communauté (multilatéral et bilatéral).

(12) Pour faire le point sur cette question, cf. Jean-Pierre Petit, les notes bleues de Bercy du 1 au 15 mars 1993.

Il est vrai qu'avec la réduction de la capacité de financement des pays occidentaux, les financements extérieurs ne seront pas, en tout état de cause, suffisants pour répondre aux besoins de l'Europe de l'Est.

C'est pourquoi les efforts d'ajustement devront précéder l'aide extérieure qui ne devra qu'accompagner et conforter les réformes engagées. La situation de l'épargne mondiale appelle a priori un renforcement des critères de sélection des aides extérieures. Dans ce cadre, il s'agit aussi de créer les conditions pour que les fonds extérieurs puissent véritablement s'investir sur place (13).

- **Y a-t-il un risque d'éviction du Sud par l'Est ?**

Cette question correspond à une crainte manifestée par les pays du Sud dès 1990, en particulier pour ce qui concerne les relations entre la Communauté européenne et les pays maghrébins. Jusqu'à présent, les montants d'assistance financière déboursés depuis 1990 sont, selon les différentes sources, assez comparables. L'accroissement des transferts publics n'a pas eu comme conséquence une réduction de ceux destinés au Sud. Mais il est vrai qu'à plus long terme, les pays est-européens pourront bénéficier d'une intégration plus forte (accords d'association, adhésion...) à l'Union européenne. Il faut noter aussi que les pays de l'Est et les pays maghrébins sont en concurrence sur un grand nombre de secteurs (textile, produits intermédiaires...).

Au total, les enjeux de la transition pour la régulation économique et financière mondiale sont divers et variés. Logiquement déstabilisant à court terme, l'impact de la restructuration des économies est-européennes appelle de la part de la Communauté internationale une gestion appropriée de la transition.

Il semble que l'aspect le plus important de cette régulation se situe au niveau commercial dans la mesure où le développement des exportations vers les pays occidentaux apparaît comme un facteur particulièrement décisif de réussite de la transition.

1.5 La marginalisation de certaines zones et les difficultés de la coopération internationale

La marginalisation croissante de certaines zones peuplées et pauvres du globe (en Afrique subsaharienne, en Asie centrale et dans certains pays d'Amérique latine ou du Moyen-Orient en particulier) pose des problèmes fondamentaux. L'absence de décollage économique, l'aggravation de certains

(13) Cf. à ce propos, les fuites de capitaux de la Russie qui se sont développées depuis plusieurs années. Le montant des avoirs russes à l'étranger est le plus souvent estimé aujourd'hui à USD 25 milliards.

problèmes structurels, la réduction de leur intérêt géopolitique (du fait de la suppression des rivalités Est-Ouest) se conjuguent pour expliquer cette situation. Avec le degré d'intensité actuel des échanges et la dynamique ainsi créée au niveau de la concurrence et de la compétitivité, cette marginalisation tend à devenir progressivement irréversible.

Ces écarts s'accroissent à l'intérieur même des nations entre régions et branches (Italie, Espagne, Chine, Inde, Brésil,...) posant des problèmes analogues.

Historiquement et théoriquement, le « rattrapage » des pauvres vis-à-vis des nations riches ne peut se faire sur un plan international que par plusieurs moyens complémentaires :

- l'ouverture des frontières des pays riches aux produits des pays pauvres,
- l'ouverture des frontières des pays riches aux émigrés des pays pauvres,
- des transferts financiers substantiels des pays riches vers les pays pauvres.

Ce rattrapage devrait être géré plus efficacement par la Communauté internationale.

La crise est un phénomène ne pouvant être « géré » qu'au niveau mondial ; toute analyse exclusivement limitée au prisme national et même occidental est insuffisante. Non seulement le recours au protectionnisme semble peu judicieux, mais encore apparaît-il souhaitable d'ouvrir davantage les marchés occidentaux à ces pays. Toute aggravation des problèmes au Sud et à l'Est pourrait être « payée » par l'Occident, tôt ou tard, soit :

- par des pressions supplémentaires à l'immigration non maîtrisée,
- par la dégradation générale de l'environnement,
- par une aide publique accrue
- par de l'instabilité politique et/ou le développement de forces agressives à l'encontre de l'Occident (qui ferait ainsi perdre le bénéfice des dividendes de la paix, issus de la fin de la guerre froide),
- par le développement de l'économie de la drogue.

Il ne semble donc pas y avoir d'alternative à la coopération internationale et celle-ci devrait s'élargir à un nombre croissant de pays [14]. Dans un passé récent, les « chocs » qu'ont subis les pays occidentaux n'ont pas eu pour origine les pays industrialisés eux-mêmes (chocs pétroliers, crise de l'endettement au début des années 80, guerre du Golfe, événements d'Europe de l'Est, unification allemande, crise mexicaine en 1994...). Par ailleurs, s'il est vrai que

(14) Une manière efficace de réduire les taux d'intérêt en Europe est de le faire de manière concertée. Même si l'on estime que les monnaies des pays est-asiatiques sont sous-évaluées et que ces pays n'ouvrent pas suffisamment leurs marchés, c'est par une solution coopérative que l'on peut parvenir à une issue. Il est vrai que jusqu'à présent, les NPI d'Asie n'ont été que trop peu associés à la gestion des taux de change.

le développement des pays est-asiatiques a plus reposé sur le dynamisme des exportations (alors que la plupart des pays occidentaux ont assis leur croissance au cours de l'après-guerre en grande partie sur la demande interne), ce n'est que par la coopération et le développement des échanges que l'on peut rapprocher les structures des systèmes productifs.

La coopération devrait aussi s'élargir à un nombre croissant de sujets (stratégies monétaires, industrielles, commerciales, fiscales, environnement,...). Les tentatives du G5 ou du G7 de rétablir une certaine concertation internationale ne peuvent suppléer à l'absence d'une coopération plus institutionnelle, et les stratégies de coopération doivent viser à couvrir l'ensemble des éléments des relations économiques internationales.

Les déséquilibres entre soldes courants suscitent des pressions au protectionnisme et favorisent l'instabilité financière (taux d'intérêt et taux de change). Ainsi, la période récente a été marquée par un découplage entre les pays européens qui ont souffert de la hausse des taux générée par l'unification allemande, les États-Unis et le Japon qui est affecté par des problèmes spécifiques.

Les tentatives de coordination des politiques économiques et commerciales se heurtent à de profondes difficultés. Le monde occidental apparaît aussi un peu moins uni du fait de l'élimination de l'ancien bloc communiste ; enfin, l'absence d'économie dominante susceptible d'encourager des solutions concertées est particulièrement pénalisante. Les États-Unis se retrouvent aujourd'hui dans une situation proche de celle de la Grande-Bretagne il y a 50 ans [15]. À cela s'ajoute une fragmentation politique progressive (balkanisation de l'Europe de l'Est) qui complique quelque peu le processus de coopération internationale.

En Europe occidentale elle-même, les difficultés du processus de ratification du Traité de Maastricht en 1992 et les obstacles auxquels s'est heurtée la construction européenne, peuvent déboucher sur des réflexions similaires.

D'une manière générale, le contexte de ralentissement économique dans les pays occidentaux depuis 1990, couplé avec une profonde dépression en Europe de l'Est, s'est mal prêté à la coopération internationale.

En fait, les événements récents ont plutôt débouché jusqu'à présent sur un monde disparate et divergent, en dépit du maintien de la cohésion de l'Union européenne.

À cela s'est ajouté, au cours des dernières années, le renouveau dans la théorie économique de thèses appliquant aux échanges internationaux les modèles de concurrence imparfaite (modèles de politique commerciale stratégique), qui peut justifier dans certains cas de mesures protectionnistes, « brisant » le consensus antérieur. En réalité, le monde ne souffre pas aujourd'hui d'une

(15) On ne peut que constater que les 25 premières années d'après-guerre ont été marquées par la domination économique, militaire et politique des États-Unis.

généralisation du protectionnisme, mais d'une multitude de règles bilatérales (compensation, accords d'auto-limitation,...) ou unilatérales (normes, fluctuations du taux de change, entraves administratives) qui vont à l'encontre du multilatéralisme, induisent des distorsions et déstabilisent les échanges, alors que les droits de douane ont au moins le mérite d'être transparents.

Toute mesure restrictive à l'encontre des pays est-asiatiques pourrait constituer à plus d'un égard un retour en arrière, compte tenu notamment de probables mesures de représailles de leur part. Cette zone est, et de loin, la plus dynamique du monde et c'est celle qui offre le plus de perspectives de croissance. Ainsi, de 1990 à 1995, le volume des importations des six économies dynamiques d'Asie (Hong-Kong, Singapour, Corée, Taïwan, Malaisie, Thaïlande) a progressé de 12 % par an. La France a opportunément réorienté une part non négligeable de son commerce extérieur vers ces pays dans les années 80 et 90 et dégage même aujourd'hui (en 1995) un excédent avec les pays d'Asie à développement rapide.

Cependant, l'adhésion d'un nombre croissant de pays à l'économie de marché et à une certaine démocratisation politique est de nature à favoriser une plus forte coopération internationale à long terme.

De même, la réduction des tensions dans certaines zones du globe (Afrique du Sud, espoirs de paix au Proche-Orient) porte en elle-même de grands espoirs de développement économique pour ces régions.

En outre, la coopération internationale a été marquée par certains progrès dans la période récente. Signalons notamment :

- les avancées réalisées par le Groupe des Dix dans la voie d'une surveillance prudentielle internationale des établissements bancaires ;
- la signature en avril 1994 par 122 pays des accords du cycle d'Uruguay (accords de Marrakech), couvrant la libéralisation des échanges commerciaux dans une large gamme de secteurs ;
- la libéralisation des échanges au sein de grandes zones régionales, particulièrement en Europe occidentale (élimination de tous les obstacles aux échanges par l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen, signature de l'Espace Économique Européen,...) et en Amérique du Nord (signature de l'Accord de libre-échange Nord Américain, ALENA, en 1993) ;
- la prise en compte progressive de l'environnement dans la coopération internationale (organisation de la conférence des Nations Unies sur l'environnement en 1992) ;
- le renforcement relatif des moyens du FMI et de la Banque mondiale ;
- une gestion plus concertée des taux de change en 1995, avec notamment le souci de la Communauté internationale de favoriser un rebond du dollar.

Il reste que ces progrès sont insuffisants et ne sont pas à la mesure de la mondialisation des économies. La coopération internationale [16] devrait au contraire s'étendre à l'avenir à un nombre plus important de sujets et de pays.

1.6. En quoi peut-on parler de crise économique internationale ?

Si l'on s'en tient uniquement à la croissance, le terme de crise apparaît peu judicieux. Dans la période contemporaine, l'économie mondiale a connu une croissance significative. Même en se limitant aux pays de l'OCDE, l'évolution est positive. Rappelons qu'entre 1929 et 1933, le PIB allemand et américain avaient reculé d'environ 30 %. Entre 1930 et 1932, les échanges de produits manufacturés avaient diminué de 40 %, alors qu'aujourd'hui, le commerce mondial continue d'augmenter (8 % en 1994 et 1995 par exemple).

Croissance du PIB

	Moyenne 1978-87	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Monde	3,3	4,6	3,7	2,6	1,5	2,4	2,4	3,7	3,5
Pays industrialisés	2,7	4,3	3,6	2,5	0,8	1,7	0,8	2,8	2,1
Pays en développement	4,5	5,3	4,3	4,3	5,2	6,3	6,2	6,4	5,9
dont Asie	6,8	9,1	6,1	5,9	7,1	8,7	8,9	8,8	8,4
dont Afrique	2,1	3,6	3,4	2,1	1,7	0,7	0,7	2,4	3,2
Pays en transition(1)	3,0	4,2	2,1	– 3,7	– 11,5	– 14,7	– 8,5	– 8,8	– 1,3

(1) Europe de l'Est
Source : FMI

Il peut sembler abusif de qualifier de crise une situation qui dure finalement depuis une vingtaine d'années. La période 83-89 pour les pays industrialisés n'a pas connu les performances de la période 1944-74 [17] et a été de toute façon « tirée » pour une grande part par l'endettement (privé et public), ce qui la rendait précaire (cf. *infra*). De plus, l'observation de l'évolution des facteurs de production montre que la diminution de la contribution de la productivité globale apparaît comme le facteur principal de la rupture amorcée

(16) Les fondements, modalités et limites de la coopération internationale seront abordés dans un prochain ouvrage (Echanges et finances internationales - les acteurs).

(17) Le taux de chômage se situait à 3,3 % en 1973 dans l'OCDE (8,5 % en 1993). Le taux de croissance dans les pays de l'OCDE a atteint en moyenne annuelle 5,1 % de 1960 à 1975.

au début des années 70, alors que les contributions quantitatives des facteurs travail et capital ont été plus stables. La croissance de la productivité globale des facteurs dans les années 80 a été comparable pour l'ensemble des pays de l'OCDE à celle de la période 1973-79 (0,7 % contre 0,6 %) [18]. En d'autres termes, la rupture créée à partir du premier choc pétrolier n'a pas été effacée par les années 80.

Contributions des facteurs à la croissance du PIB de 1960 à 1973

Taux de croissance annuel moyen, en %

	Etats-Unis	Japon	Allemagne de l'Ouest	France	Royaume-Uni
Contribution du travail ((1 - b) HO)	1,0	0,4	0,0	0,3	- 0,4
Contribution du capital (bK)	1,1	3,5	1,9	1,6	1,1
Productivité totale des facteurs (p)	1,7	5,6	2,4	4,0	2,4
PIB (Y)	3,8	9,5	4,3	5,9	3,1

Sources : CEPII-OFCE, base de données du modèle MIMOSA, INSEE.

Contributions des facteurs à la croissance du PIB de 1973 à 1990

Taux de croissance annuel moyen, en %

	Etats-Unis	Japon	Allemagne de l'Ouest	France	Royaume-Uni
Contribution du travail ((1 - b) HO)	1,0	0,3	– 0,3	– 0,4	0,0
Contribution du capital (bK)	1,1	2,0	1,1	1,1	0,8
Productivité totale des facteurs (p)	0,4	1,7	1,4	1,7	1,0
PIB (Y)	2,5	4,0	2,2	2,4	1,8

Sources : CEPII-OFCE, base de données du modèle MIMOSA.

D'autres travaux plus récents vont dans le même sens.

Il est donc excessif de se référer trop exclusivement aux « 30 glorieuses » marquées par une exceptionnelle expansion au regard de l'histoire.

(18) Source : CEPII, *Économie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance*, Économica 1992.

Variation de la productivité dans le secteur des entreprises pour quelques grands pays et le total de l'OCDE

(taux de variations annuels moyens)

	Productivité totale des facteurs				Productivité du travail				Productivité du capital			
	Avant 1973	1974-1979	1980-1990	1986-1993	Avant 1973	1974-1979	1980-1990	1986-1993	Avant 1973	1974-1979	1980-1990	1986-1993
États-Unis	1,5	– 0,4	0,2	0,6	2,1	0,0	0,8	0,9	0,1	– 1,3	– 0,7	– 0,1
Japon	4,6	0,9	1,6	0,8	8,0	2,9	2,9	2,2	– 3,0	– 3,5	– 1,4	– 2,1
Allemagne	2,5	1,7	1,0	1,0	4,4	3,0	1,7	1,6	– 1,4	– 1,0	– 0,5	– 0,1
France	3,8	1,6	1,5	1,4	5,3	2,9	2,4	2,2	0,9	– 1,0	– 0,2	– 0,3
OCDE	2,7	0,5	0,8	0,8	4,3	1,5	1,6	1,5	– 0,8	– 1,8	– 0,8	– 0,7

Ce tableau est constitué à partir de données présentées dans l'article de A.S. Englander et A. Gurney, « Croissance de la productivité dans la zone de l'OCDE : tendances à moyen terme », Revue économique de l'OCDE, n° 22, printemps 1994. La colonne intitulée « avant 1973 » fait référence à des séries qui commencent en 1961 pour les États-Unis et l'Allemagne, 1963 pour le Japon, 1964 pour la France. Les chiffres relatifs à l'OCDE sont des moyennes pondérées des performances des pays membres en utilisant comme pondérations les PIB de 1990.

La croissance des « pays en développement » a ainsi été d'environ 6 % depuis 1992. Cette forte croissance du monde en développement explique, pour une large part, le dynamisme du commerce international et donc le maintien d'un certain niveau d'activité dans les pays industrialisés. Ce dynamisme provient essentiellement des pays est-asiatiques. Les économies dynamiques d'Asie affichent en effet des taux de croissance de l'ordre de 8 % depuis une vingtaine d'années et cette tendance se maintient. Au début des années 90, un grand nombre de pays d'Amérique latine semble avoir retrouvé des sentiers de croissance vertueux (que la crise mexicaine n'a pas fondamentalement remis en cause). Inversement, les pays d'Europe de l'Est ont traversé une récession profonde depuis le début des années 90 en raison de la restructuration de leur appareil de production dans la phase de transition vers l'économie de marché et de la mise en place de politiques économiques de stabilisation. Les pays d'Afrique subsaharienne sont de plus en plus marginalisés dans les échanges internationaux et connaissent une croissance trop faible par rapport à l'accroissement de leur population en plus d'une aggravation de leurs problèmes structurels (démographie, santé, poids de la dette extérieure, incapacité des États, insécurité,...).

En vérité, l'économie mondiale ne traverse pas globalement une crise récessionniste, mais a vu dans la période récente une accentuation rapide, en termes de croissance et d'emploi, des écarts de performance entre nations, tant entre pays développés et pays en développement pris globalement, qu'à l'intérieur du bloc des pays du Sud ou de l'Est.

Le chômage n'est quant à lui pas un phénomène propre aux pays industrialisés. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), près de 30 % de la population active mondiale serait au chômage (120 millions de personnes) ou en situation de sous-emploi (700 millions de personnes) au début de 1994. Cette situation est peu favorable au maintien des équilibres sociaux à moyen et long terme.

Si l'on s'en tient exclusivement au chômage, ses incidences négatives sont assez claires :

- coût direct (tendance au creusement des déficits publics et sociaux) ;
- réduction à terme de la croissance potentielle ;
- externalités négatives (dualisation du tissu social) ;
- dynamique cumulative du phénomène ; la progression du chômage pousse à la réduction de la consommation et accentue les tendances dépressives ; elle entraîne une hausse des charges sur le système productif, qui à son tour pousse à l'augmentation du chômage.

Encore faut-il préciser que la difficulté la plus sérieuse est la croissance dans les pays industrialisés (plus nettement en Europe) du chômage de longue durée, qui non seulement est plus coûteux, mais au surplus accentue l'insensibilité de l'évolution des salaires au niveau du chômage total.

1.7. Les pays industrialisés font en fait face à une crise des politiques économiques et de la pensée économique

Avec la libéralisation financière et l'ouverture des marchés, l'ensemble des politiques publiques (monétaire, budgétaire, salariale, fiscale, protection sociale...) sont en permanence « jugées » par les marchés et tout dérapage peut être sanctionné, ce qui favorise l'instabilité financière.

Les politiques budgétaires se heurtent à un grand nombre de rigidités sur les dépenses publiques (compte tenu de la croissance de la dette publique et de l'exigence de stabilité des prix), ainsi que sur le niveau et la structure des prélèvements obligatoires.

La politique monétaire a vu le nombre de ses instruments réduit et l'impact des modifications de taux sur les objectifs intermédiaires et finals peut se révéler complexe et aléatoire, difficile à analyser dans le court terme, pouvant conduire à des « surajustements ». De plus, la fragilité du système financier, qui demeure encore aujourd'hui une préoccupation, constitue une contrainte pour la mise en œuvre des politiques monétaires, malgré les nombreuses aides publiques et les mesures d'assainissement prises par le système bancaire.

D'une manière plus générale, la politique économique, avec l'ouverture internationale et la déréglementation, a perdu une partie importante de sa marge de manoeuvre antérieure par transfert au marché d'une bonne part de la régulation macro-économique et macro-financière, ce qui peut favoriser l'instabilité ou l'inefficience si les marchés ne sont pas parfaits. En témoigne le succès récent dans la recherche académique des travaux sur la crédibilité des politiques économiques et des modèles d'incohérence temporelle, qui sont partis d'un scepticisme général sur l'efficacité de la politique économique lorsque les résultats dépendaient des anticipations des agents. Comme l'a noté G. Mankiw, « l'implication surprenante de cette analyse est que les décideurs politiques peuvent quelquefois mieux atteindre leurs propres objectifs en perdant leur marge de manœuvre ».

- **Au total, c'est bien d'une crise de la pensée économique qu'il s'agit.**

La plupart des travaux de recherche depuis 20 ans, qui ont pourtant foisonné (cycle réel, croissance endogène, choix collectifs, capital humain, déséquilibres, marchés contestables, asymétries d'information,...) n'ont fourni que des analyses partielles de la crise ou des déséquilibres et n'ont pas proposé de substitut global au paradigme keynésien et au schéma IS-LM. Le chômage lui-même fait l'objet d'analyses diverses et partielles (contrats implicites, salaire d'efficience, chômage de segmentation et de recherche, hysteresis, insiders/outsiders...).

La prévision macro-économique et les modèles économétriques subissent eux-mêmes une certaine « crise » pour plusieurs raisons (trop forte influence des présupposés keynésiens, plus fortes fluctuations des variables, importance des chocs politiques, croissante synchronisation internationale des cycles...). Les économistes ont parfois tendance à recourir à des représentations abstraites des comportements, oubliant les institutions qui s'intercalent entre les individus et qui ont le plus souvent leur propre loi économique. Ils négligent les tendances longues de l'économie ainsi que les phénomènes non économiques pourtant décisifs dans la réalité économique et financière (psychologie, histoire, sociologie...). Il n'existe pas non plus pratiquement de modèle d'analyse économique internationale. Or, les travaux des économistes, s'ils ne sont pas relayés auprès des décideurs et, plus largement, auprès de l'opinion publique, n'ont que peu de chances d'avoir une quelconque influence dans les sociétés démocratiques et « de communication ». On dit souvent de Schumpeter qu'il fut le dernier économiste à avoir tout su et tout compris de l'économie.

Les économistes subissent eux-mêmes aussi une véritable crise des indicateurs macro-économiques traditionnels :

- la monnaie est devenue un concept flou avec le processus d'innovations financières ;
- les évaluations du revenu national, et donc du revenu par habitant, prêtent elles-mêmes à contestation [19] pour l'établissement des comparaisons internationales. Le plus souvent, la méthode utilisée par les organismes internationaux afin d'effectuer des comparaisons internationales (en termes de PIB et PIB par habitant) est celle de la conversion de ces agrégats en dollars US à l'aide de la parité moyenne observée sur le marché des changes. Mais une telle méthode se heurte à plusieurs handicaps fondamentaux (absence de convertibilité externe pour certains pays en développement, absence d'ajustement des taux de change à leur valeur d'équilibre, fluctuations relatives des prix, non compensées par des variations équivalentes des taux de change). C'est pourquoi on recourt à des évaluations de PIB en parité de pouvoir d'achat afin de trouver des indicateurs de richesse et de niveau de vie non influencés par les fluctuations monétaires. Les résultats de ces études font toujours apparaître un poids plus important des PED dans la richesse mondiale, même si de tels travaux ne sont pas exempts de critiques (cf. *infra*) ;
- la notion de salaire n'est pas non plus parfaitement appréhendée dans la mesure où l'**on ne prend pas suffisamment en compte** les avantages qui l'entourent et notamment le degré de sécurité qui s'attache à son montant et à son emploi ;
- les investissements immatériels, qui ont une importance croissante dans l'analyse, **ne sont pas suffisamment pris en compte,** en partie en raison de leur mode de comptabilisation, qui est différent de celui du capital physique ;
- les indicateurs de prix, également, ont perdu de leur valeur du fait de la tertiarisation et de l'importance des facteurs qualitatifs non complètement répercutés dans les prix. De plus, le suivi des prix de détail ne constitue qu'un indicateur imparfait en cas de fluctuations importantes des prix d'actifs ;
- la mondialisation croissante des firmes (multinationales, délocalisations, alliances stratégiques et partenariats) bouleverse quelque peu les analyses traditionnelles de compétitivité et de parts de marché [20] ;

---

(19) Indépendamment du caractère imparfait du PIB comme indicateur de richesse d'un pays avec la non-prise en compte notamment de l'économie souterraine et domestique dont la part est très importante d'une façon générale dans la production des pays du Sud et de l'Est.

(20) C'est ainsi que lorsqu'on mesure les échanges des États-Unis sur la base de la propriété par opposition à la résidence, le déficit commercial de 1986 (114 milliards de dollars) se transforme en excédent.

- les notions de productivité et de compétitivité ont été redéfinies. Les performances des systèmes productifs dépendent en fait de plus en plus des modes d'organisation collective, comme l'avait annoncé M. Olson [21] en 1982, à l'encontre d'une vision trop réductrice de la compétitivité et de la productivité. De façon récente, de nouvelles recherches (modèles de croissance endogène, Romer) mettent l'accent sur le rôle positif et auto-entretenu des investissements publics sur la croissance (éducation, infrastructures, recherche). Il est d'ailleurs possible, bien que ce point soit lui-même contesté dans la littérature économique américaine, que la stagnation des investissements publics dans les dépenses publiques des pays occidentaux depuis 20 ans soit partiellement à l'origine du cycle actuel [22]. C'est ainsi que dans l'ensemble des sept grands pays industrialisés, les dépenses d'investissement public net ont, entre les années 60 et 80, diminué de 0,1 %, souvent sacrifiées en priorité aux programmes de stabilisation budgétaires. Dans le même temps, les dépenses de consommation publique et de transferts ont progressé respectivement de 0,9 et de 6,1 % [23].

Beaucoup d'études ont été menées à ce sujet aux États-Unis, en particulier sur les performances décroissantes du système éducatif américain. Les travaux de Bishop ont tendu à montrer que l'amélioration de la qualification due à l'éducation décroissait depuis 20 ans. En écho à cette thèse, on ne peut que souligner l'importance qu'attachent aujourd'hui l'ONU et la Banque mondiale à la valorisation du capital humain dans le processus de développement. La crise a donc restauré l'importance du capital public et du capital humain, ce que, semble-t-il, beaucoup d'États avaient négligé ou oublié.

La compétitivité macro-économique est d'ailleurs de plus en plus difficile à appréhender et l'analyse en termes de compétitivité-prix de plus en plus insuffisante. La différenciation des produits, des processus de production et de commercialisation apparaissent tout au moins aussi décisifs. Or, la compétitivité hors-prix est très difficile à évaluer.

Mais il y a aussi une remise en cause des critères de performance à l'échelle micro-économique. Les différences entre entreprises ou groupes d'entreprises peuvent s'expliquer par leur mode d'organisation. Celles qui resteraient trop liées au taylorisme (division fonctionnelle et hiérarchique des tâches, cloisonnement des fonctions, distinction nette entre les travaux de conception et d'exécution,...) seraient moins efficientes que celles qui reposent sur une organisation moderne, fondée sur la diversification de la production

(21) *Rise and Decline of Nations.* Yale (1982).

(22) Beaucoup d'analyses américaines (Aschauer par exemple) expliquent la baisse de compétitivité de l'économie des États-Unis depuis 20 ans à partir de ce facteur.

(23) Source ; rapport annuel de la BRI (1991).

(Williamson), la qualité de l'information (Aoki), ou bien encore la capacité deréaction des entreprises (« réactique »). Celle-ci dépendrait elle-même de plusieurs éléments ; la décentralisation des activités, la communication interne, la forte implication des salariés, leur polyvalence, le travail en équipes (Taddéi) ainsi qu'un effort en faveur des investissements intellectuels (recherche, formation, veille technologique).

Plus empiriquement, certains se sont demandés si les pays occidentaux n'ont pas été touchés depuis une quinzaine d'années par un phénomène de « bulle technologique », marquée par des investissements disproportionnés par rapport aux besoins du système productif, tout particulièrement dans les technologies de l'information (« tout informatique »), avec des effets contre-productifs et des échecs importants. Par rapport à l'emploi, ceci remettrait en cause les mécanismes de « déversement » chers à A. Sauvy [24], et aboutirait à un rôle plutôt destructeur du progrès technique. La création d'emplois dans les secteurs en amont est en effet plus faible aujourd'hui et ceux-ci sont eux-mêmes frappés par d'importantes vagues technologiques. En outre, les créations d'emplois ne correspondent pas aux mêmes localisations et qualifications que les emplois supprimés. Enfin, les services qui ont pendant longtemps été créateurs d'emplois (en raison d'un différentiel de productivité plus faible et de la création de nouvelles activités) sont aujourd'hui plus directement touchés par les nouvelles technologies et par la concurrence, alors même que les mécanismes propres à stimuler la création d'emploi fonctionnent mal. Plus particulièrement, le poids des réglementations et la lourdeur des coûts indirects du travail entravent les ajustements nécessaires sur le marché du travail (législation du salaire minimum, cotisations salariales, effet désincitatifs de certaines prestations).

Il semble que, comme l'a indiqué R. Boyer, nous nous situons entre « un ordre institutionnel qui a du mal à mourir et un autre qui n'a pas encore émergé » [25]. Le véritable problème semble être notre incompétence collective à imaginer des solutions en phase avec les nouvelles données. Sans doute vaut-il mieux essayer de comprendre ce monde complexe plutôt que de recourir à des issues passéistes, illusoires et régressives à moyen terme.

Les indicateurs dont on dispose pour qualifier et analyser une crise sont aussi insuffisants. Quid d'une croissance plus forte sur l'environnement (sururbanisation, accroissement de la désertification) et la santé au niveau mondial ? Est-il réaliste et souhaitable d'envisager à court et moyen terme des emplois à plein temps pour l'ensemble des chômeurs ? Le niveau de chômage est-il du reste un indicateur pertinent pour l'analyse de la crise ? Quid de la proportion d'emplois mal rémunérés et précaires ? Quid du niveau et de la qualité de vie

(24) *La machine et le chômage*, 1975.
(25) *Le Monde des débats*, octobre 1993.

des chômeurs dans les pays occidentaux ? Le lien entre revenu et travail n'est-il pas, à plus ou moins brève échéance, condamné pour les pays industrialisés ?

2 Le partage du revenu mondial

La période contemporaine a vu une triple évolution concernant les inégalités [26] à travers le monde ; une tendance à la réduction des inégalités entre pays du Nord et pays du Sud (voire de l'Est) qui participent ou qui s'insèrent dans les échanges internationaux, réduction variable selon le degré et l'antériorité de cette insertion ; une tendance au creusement des inégalités au sein de ces pays (du Nord et probablement du Sud et de l'Est) ; une tendance enfin à la hausse des inégalités entre tous ces pays et ceux qui se marginalisent (Afrique subsaharienne notamment).

2.1 Persistance des inégalités

Exprimée en taux de change courant (en dollars), la part des pays industrialisés [27] dans le PIB mondial est aujourd'hui, en 1995, de 77,1 %.

En termes de part dans les exportations mondiales de marchandises et services, les pays industrialisés totalisent 69 % du total en 1995.

Les pays industrialisés qui représentaient en 1993 14,7 % de la population de la planète (830 millions sur 5,3 milliards), concentraient donc 77 % du revenu mondial.

Cette situation est pour l'essentiel due à l'absence de « décollage » économique d'un nombre encore important de pays en développement et à la persistance de forts déséquilibres démographiques.

L'histoire de la population mondiale montre assez grossièrement trois « **modèles** » d'évolution correspondant à peu près à trois périodes assez précises de l'histoire.

- **Premier modèle : le modèle malthusien**

Il correspond à la période allant de l'ère du Christ à la fin du 18e siècle (1800).

(26) Cela renvoie à la problématique sur les « perdants » et les « gagnants » de la globalisation de l'économie évoquée par R. Reich (L'économie globalisée, 1993). En particulier, l'une des conséquences les plus notables de la globalisation est que les salariés non ou peu qualifiés du monde occidental sont progressivement mis en concurrence avec les salariés du sud et de l'est.

(27) On prend ici comme référence les 24 pays à revenu élevé au sens de la définition de la Banque mondiale (les économies dont le PNB par habitant était supérieur ou égal à 8 626 dollars en 1993).

La population mondiale passe de 200 millions environ à l'ère du Christ à un milliard en 1800. La progression est donc extrêmement lente (avec cependant une accélération à partir du milieu du 17e siècle).

Durant cette période, le taux de natalité est constant (très élevé) et le taux de mortalité, très élevé aussi en moyenne, varie en fonction de l'offre de subsistance et des épidémies. C'est donc pour l'essentiel le modèle de Malthus qui l'emporte.

- **Deuxième modèle : le modèle de la « transition démographique »**

C'est ici un mouvement en deux temps qui marque l'histoire des pays industrialisés des XIXe et XXe siècles.

Dans un premier temps (XIXe siècle et première moitié du XXe), on observe un fléchissement très net de la mortalité (disparition des grandes famines) alors que le taux de natalité se maintient à un niveau élevé.

Cela provoque une forte progression de la population mondiale. En effet sous l'impulsion européenne et américaine, la population mondiale passe de 1 milliard en 1800 à 2,5 milliards en 1950.

Dans un deuxième temps, la fécondité diminue progressivement mais nettement. C'est une « transition » qu'ont connue l'ensemble des pays industrialisé : dès la fin des années 50 pour les USA et le Canada ; au milieu des années 60 pour les pays européens du Nord et de l'Ouest ainsi que pour certains pays socialistes ; dans les années 70 et 80 pour les pays méditerranéens. Certains pays en développement (Amérique latine, Asie de l'Est) sont déjà entrés dans la deuxième phase. Le modèle de transition démographique est donc un modèle plutôt optimiste ; il suppose que tous les pays traversent inévitablement les deux phases. La baisse de la fécondité s'expliquerait par plusieurs raisons : travail des femmes, urbanisation, scolarisation des enfants,...

- **Troisième modèle : l'explosion démographique**

Il correspond à la période des 50 dernières années (après-guerre) et concerne les pays en développement.

Dans ce modèle, le taux de natalité demeure constant et très élevé (comme dans le modèle malthusien). Mais le taux de mortalité chute et n'est plus exclusivement déterminé par l'offre de subsistance.

La chute de la mortalité dans les pays en développement est manifeste depuis les années 50. Elle est due principalement aux progrès médicaux (vaccins, médicaments) qui ont notamment permis de faire baisser la mortalité infantile.

L'explosion démographique a amené plus qu'un doublement de la population mondiale en une génération (un peu plus de 40 ans), soit 5,5 milliards en 1993 contre 2,5 milliards en 1950.

Auparavant, le doublement de la population mondiale avait pris 100 ans (entre 1850 et 1950).

- **Quelles sont les conséquences de la pluralité des modèles démographiques ?**

Sur un plan mondial, l'explosion démographique des pays du Sud a entraîné une forte progression de la population et ce mouvement va se poursuivre. En admettant l'hypothèse optimiste de l'ONU du passage de la quasi-totalité des pays du Tiers-Monde à la transition démographique vers le milieu du 21e siècle, cela stabiliserait la population mondiale à hauteur de 10 à 12 milliards à la fin de ce siècle.

Mais c'est surtout la coexistence d'ici là des deux modèles d'explosion et de transition qui pose le problème le plus crucial. Cela risque d'accentuer un déséquilibre déjà évident entre le Nord et certains pays du Sud.

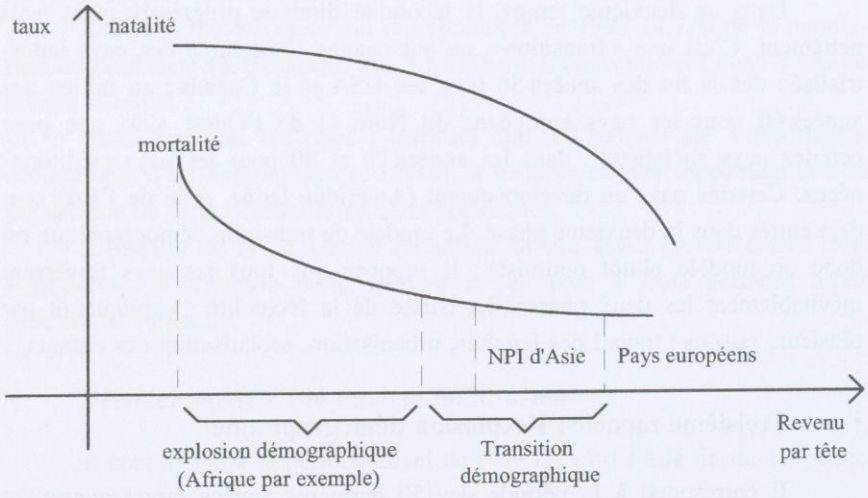

Il est vrai que la croissance démographique a constitué un facteur de croissance économique pour les pays occidentaux au cours des XIXe et XXe siècles. Elle a été l'une des conditions de la révolution industrielle grâce à :

- une offre de travail constamment soutenue ;
- une demande élevée favorisant les économies d'échelle ;
- une stimulation au progrès et à la productivité.

S'il est vrai ainsi que le rappelait J. Bodin, « qu'il n'est de richesse que d'hommes », il reste que la situation des pays en développement est sensiblement différente.

- d'une part, ils ont connu une véritable « explosion démographique » représentant un accroissement supérieur de 1,5 à 2 fois à celui qu'a pu connaître l'Europe dans un délai comparable au XIXe ou XXe siècle ;
- d'autre part, ils sont enserrés dans un cercle vicieux de sous-développement (sur lequel on reviendra). Le processus du sous-développement fait de la croissance démographique un handicap au décollage. Cela suscite en effet :
- une trop faible croissance du revenu par tête (d'où un manque d'épargne) ;
- des charges considérables d'éducation en raison de la base très large de la pyramide des âges (grand nombre de jeunes). Ces charges sont très difficilement supportées par la population active occupée qui reste trop faible ;. en outre, elles se font au détriment des investissements productifs nécessaires au décollage ;
- le chômage des jeunes ;
- une urbanisation non contrôlée. Les plus grandes agglomérations au XXIe siècle seront des villes du Tiers-Monde (Mexico, Sao Paulo, Calcutta). Cela entraîne toute une série de déséconomies externes : chômage, misère, délinquance et atteintes à l'équilibre écologique (pression énergétique, pollution...).

Il est vrai que depuis 1970, le rythme d'accroissement de la population mondiale diminue, y compris dans les pays en développement. La fécondité est également partout en baisse. Dans les pays industrialisés, l'indice de fécondité s'est stabilisé à un peu moins de 2 (1,7 en 1993) Dans les pays en développement, il est passé de 6 en 1960 à 5,4 en 1970 puis à 3,1 en 1993 [28]. Ce phénomène est dû à l'entrée d'un nombre croissant de pays en développement dans le modèle de « transition démographique ».

Mais ce phénomène est dans l'ensemble insuffisant et intervenu trop tardivement.

Surtout, il touche très différemment les pays en développement. C'est dans les pays les plus pauvres (en Afrique, au Moyen-Orient et dans certains pays d'Asie du Sud principalement) que le dynamisme démographique est toujours marqué. Dans ces pays, la population croît dans l'ensemble plus rapidement que le PIB, d'où un déclin du revenu par habitant.

Ces inégalités entre différentes sphères du globe se sont donc plutôt accrues.

---

(28) Par exemple, l'indice de fécondité est de 5,6 en moyenne en Afrique subsaharienne en 1993, mais de 2,3 seulement dans les pays asiatiques.

Indices de fécondité

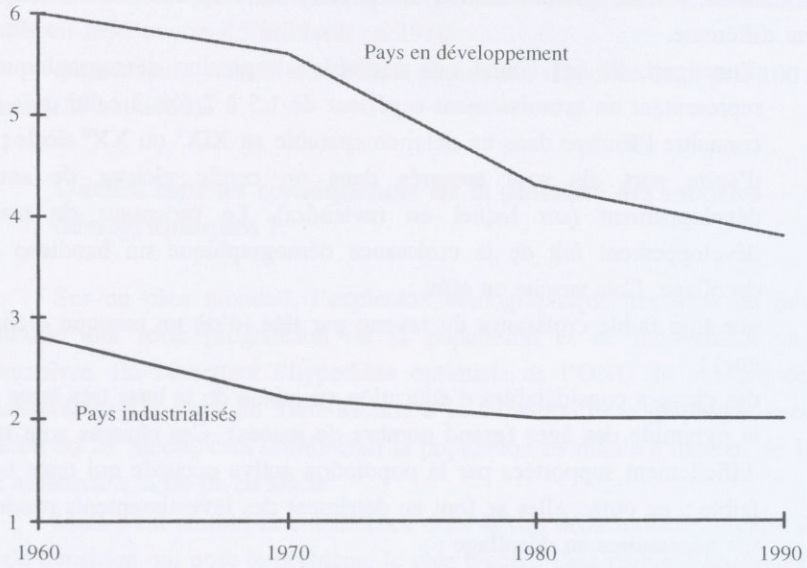

Source : ONU, Rapport sur le développement humain, 1992.

Selon le rapport annuel de la BRI pour 1993, le revenu par habitant des pays en développement (PED) par rapport à la moyenne des pays industrialisés est passé de 0,25 en 1960 à 0,20 en 1990. Cette évolution recouvre des tendances différenciées selon les groupes de pays (de 0,41 à 0,29 en Amérique latine ; de 0,17 à 0,11 en Afrique ; de 0,25 à 0,35 en Asie).

D'une manière générale, le ratio entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres est passé dans la même période de 12,7 à 18,5.

2.2 Une vision relativisée par la prise en compte des parités des pouvoirs d'achat (PPA)

Le taux de parité des pouvoirs d'achat (théorie initiée par Cassel au début du siècle) est le cours de la monnaie qui égalise le pouvoir d'achat d'un consommateur national et d'un consommateur étranger, lorsqu'ils ont tous les deux le même niveau de revenu réel.

Le plus souvent, la méthode utilisée par les organismes internationaux afin d'effectuer des comparaisons internationales (en termes de PIB et de PIB par habitant) est celle de la conversion de ces agrégats en dollars US à l'aide de la parité moyenne observée sur le marché des changes.

Répartition du revenu par région (1)

Pays	1960	1970	1980	1990
	Revenu par habitant par rapport à la moyenne des pays industriels			
Amérique latine	0,41	0,38	0,40	0,29
Afrique	0,17	0,14	0,14	0,11
Asie	0,25	0,26	0,31	0,35
Chine	0,14	0,12	0,13	0,20
NEI	0,31	0,40	0,59	0,83
Ensemble des pays en développement	0,25	0,24	0,24	0,20
Pour mémoire :	Croissance moyenne du revenu par habitant au cours des dix années se terminant en			
Amérique latine	-	3,0	3,1	– 0,8
Afrique	-	2,2	2,0	– 0,3
Asie	-	3,5	3,4	2,7
Chine	-	2,2	3,5	6,9
NEI	-	6,3	6,7	5,6
Ensemble des pays en développement	-	2,9	2,4	– 0,1

(1) Moyenne annuelle non pondérée par pays, les producteurs de pétrole du Moyen-Orient sont exclus.
Source : BRI rapport annuel 1993

Mais une telle méthode se heurte à plusieurs handicaps fondamentaux :

- pour les pays en développement dont la monnaie n'est pas librement convertible, l'évaluation du PIB au taux de change courant apparaît largement fictive ;
- cette méthode est fondée sur l'hypothèse que les taux de change s'ajustent à leur valeur d'équilibre, dictée par les fondamentaux. La fluctuation des taux de change, en particulier celle du dollar qui est utilisé comme référence, peut aboutir à des phénomènes d'enrichissement ou d'appauvrissement artificiels d'une année sur l'autre ;
- les différences de prix, d'un pays à l'autre, qui ne sont pas compensées par une variation équivalente du taux de change [29] peuvent aussi conduire à des distorsions. En particulier, les prix du secteur abrité de la concurrence internationale peuvent connaître des niveaux très différents

(29) En général, les taux de change ne reflètent pas la parité des pouvoirs d'achat des différentes monnaies pour toute une série de raisons liées à l'imperfection des marchés des changes. Même dans les systèmes à taux de change fixes, on constate que d'une année sur l'autre, les différentiels de change peuvent s'écarter des différentiels de prix.

Répartition du revenu mondial par groupe de population

Groupe de population	Pourcentage du revenu mondial perçu par chaque quintile de la population colonne a : Chine comprise; colonne b : Chine non comprise										Variation 1960-90 en point de %	
	1960		1969		1979		1987		1990			
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
1er quintile	5,0	3,9	4,2	3,3	3 ,3	2,6	3,4	2,9	3,4	2,9	– 1,6	– 1,0
2e quintile	6,2	4,9	5,2	4,0	5,9	3,7	6,1	3,6	6,0	3,7	– 0,2	– 1,2
3e quintile	7,3	9,6	6,0	8,8	7,0	9,3	10,6	8,8	11,5	8,4	4,2	– 1,2
4e quintile	17,9	23,3	18,5	24,8	18,9	25,8	17,1	22,0	16,3	20,4	– 1,6	– 2,9
5e quintile	63,7	58,3	66,1	59,1	64,9	58,6	62,7	62,7	62,8	64,6	– 0,9	6,3
Pour mémoire :	ratio											
20 % les plus riches/20 % les plus pauvres	12,7	14,9	15,7	17,9	19,7	22,5	18,4	21,6	18,5	22,3	5,8	7,4
20 % les plus riches/80 % les plus pauvres	1,8	1,4	1,9	1,4	1,8	1,4	1,7	1,7	1,7	1,8	– 0,1	0,4

Les calculs sont établis à partir de moyennes par pays et ne prennent pas en compte les différences de revenu au sein des pays.

Sources : Summers R. and Heston A. (1991) : *The Penn World (Mark 5) : an expanded set of international comparisons, 1950-88*, Quarterly Journal of Economics, pp. 327-348 ; FMI, Statistiques financières internationales ; Banque mondiale, World Tables ; estimations BRI.

d'un pays à l'autre, en général, beaucoup plus bas dans les pays en développement. Dans ces derniers pays, le revenu réel est toujours plus élevé qu'une simple conversion en dollars ne pourrait le suggérer (allant jusqu'à un facteur 3) (30).

On observe en effet que les monnaies des pays en développement apparaissent sous-évaluées lorsqu'on considère les différences entre le taux de change courant et celui qui se déduit d'un calcul de PPA sur l'ensemble du PIB, et que cet écart diminue progressivement en fonction du développement économique. Le taux de change réel, c'est-à-dire le rapport entre le différentiel de prix avec l'extérieur et le taux de change nominal, s'élèverait donc à mesure du développement (effet Balassa) (31).

Des calculs de taux de PPA ont déjà été effectués par l'ONU, l'OCDE, Eurostat et le FMI.

Les résultats de ces études font toujours apparaître un poids plus important des PED dans la richesse mondiale. Tel a été le cas de la publication par le FMI, pour la première fois, dans les perspectives économiques de mai 1993.

Celle-ci faisait ressortir une part plus importante des pays en développement (et en transition) dans le revenu mondial (45,6 % contre 26,8 % en dollars courants). En outre, la Chine apparaîtrait alors comme la 3e puissance économique mondiale (après le Japon et avant l'Allemagne).

Dans la même étude, le FMI notait que l'évaluation du PIB des PED en termes de PPA montrait une sous-estimation de la croissance de ces derniers de 0,8 % annuellement entre 1983 et 1992, contre une surestimation de 0,1 % pour les pays occidentaux sur la même période (pour une sous-estimation au niveau mondial de 0,4 %).

Des études récentes (32), menées sur longue période, qui utilisent le revenu par tête en PPA, montrent que la progression du niveau de vie des pays industrialisés et des pays en développement a été assez proche dans la période contemporaine avec toutefois de forts contrastes entre les différentes zones

---

(30) L'explication a été avancée pour la première fois par Kravis. La faible compétitivité des entreprises du secteur exposé dans les PED induit des coûts relativement modérés dans ces économies. Les prix du secteur abrité (services en particulier) sont donc tirés à la hausse dans les pays riches, où le coût de la main d'œuvre est élevé, et à la baisse dans les pays pauvres, où il est faible.

(31) En 1964, Bela Balassa effectua une célèbre étude dans laquelle il expliquait la sous-évaluation des monnaies des pays en développement et précisait que ce phénomène devait progressivement s'estomper à mesure du développement économique (cf *infra*).

(32) Sources : J. Ould Aoudia « Le Sud éclaté, L'éclatement économique ; les disparités régionales » (Cahiers français n° 270) ; C. Baulant, « Le niveau de vie des pays en développement a-t-il progressé depuis 1960 ? » (Économie prospective internationale, 4e trimestre 1992) à partir d'un échantillon de 64 pays dont 43 PED et 21 pays de l'OCDE.

Revenu de l'économie mondiale : pondération par les parités des pouvoirs d'achat (1) **en 1990 et 1995**

(En pourcentage du PIB mondial)

	Pondération sur la base des PPA 1990	Pondération sur la base des PPA 1995
Monde	**100,00**	**100,00**
Pays industrialisés *(2) (23 pays)*	**54,4**	**53,9**
Les 7 grands pays industrialisés	46,9	46,3
Etats-Unis	22,5	21,3
Japon	7,6	8,0
Allemagne	4,3	4,7
France	3,5	3,6
Italie	3,4	3,4
Royaume-Uni	3,4	3,4
Canada	2,3	1,9
Pays en développement *(132 pays)*	**34,4**	**41,2**
Par région		
Afrique	4,0	3,2
Asie	17,7	24,4
Moyen-Orient	4,5	4,8
Amérique latine	8,2	8,8
Pays en transition *(1)(28 pays)*	**11,2**	**4,9**
Ex-URSS (3)	8,3	2,4
Europe centrale	2,9	2,5

(1) Europe de l'Est
(2) Soit les 25 pays membres de l'OCDE moins le Mexique et la Turquie
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mai 1993 et mai 1996.

régionales (progression très forte en Asie) et entre les périodes (régression de l'Amérique latine et de l'Afrique dans les années 80).

Quant aux études prospectives [33] (en termes de PPA), elles montrent un poids croissant des PED dans le revenu mondial, mais essentiellement au profit des pays asiatiques. La part des pays de l'OCDE ne serait plus en 2010 que de 44,1 %, au profit essentiellement des économies dynamiques d'Asie (14,2 % en 2010 contre 10,1 % en 1990) et de la Chine (19,1 % contre 11,3 %).

Toutefois, la mise en œuvre de comparaisons de PIB en parité de pouvoir d'achat se heurte aussi à des objections profondes.

(33) OCDE. Interdépendance mondiale. Les liens entre l'OCDE et les principales économies en développement. 1995.

La complexité d'une telle construction est en effet très grande. Il n'existe pas de méthodologie universelle et parfaite de l'évaluation du PIB en parité de pouvoir d'achat.

Rappelons que la théorie de la parité des pouvoirs d'achat a ici pour objet de déterminer l'ensemble des biens et services (le panier) que le revenu national est en mesure de procurer.

Les difficultés sont nombreuses :

- même dans un modèle simple à deux pays, les structures économiques ne sont jamais identiques, ce qui se traduit par des paniers différents (pondérations non identiques pour les produits qui composent le panier) (34) ;
- de même, les informations statistiques sur les prix des biens et services utilisés dans une économie sont incomplètes et imparfaites ; en particulier se pose la question de la pertinence de l'échantillon (qui ne peut être que limitée) des produits et du relevé de leur prix ;
- la prise en compte de la qualité des biens et services implique des travaux supplémentaires pour déterminer l'équivalence entre produits (35) ;
- les comparaisons multilatérales soulèvent encore d'autres problèmes puisqu'il faut ici prendre en compte autant de monnaies qu'il y a de pays dans la zone de référence choisie.

Ajoutons que ces méthodes de calcul se heurtent à des obstacles d'ordre général importants ; certains sont traditionnels et tiennent au caractère imparfait du PIB comme mesure de la richesse d'un pays, notamment pour les PED (mauvaise prise en compte de l'économie souterraine et domestique) ; d'autres tiennent aux problèmes statistiques (fiabilité et hétérogénéité des sources, choix de l'année de base, caractère nécessairement incomplet sur le plan spatial et temporel des séries compte tenu de la « nouveauté » de ces travaux,...). Enfin, cette méthode entraîne des changements de pondération importants, susceptibles de modifier peut-être excessivement les analyses et prévisions traditionnelles.

Au total, il apparaît que ces travaux sont intéressants et enrichissants. Mais on ne dispose en l'état actuel des choses que de peu d'expérience et d'expertise en la matière. Au surplus, les méthodes utilisées qui ne conduisent

---

(34) On peut résoudre ce problème par une moyenne des deux estimations, le choix d'un panier intermédiaire, ou bien encore par la référence à des prix internationaux communs. Cela montre cependant qu'il n'existe pas de valeur unique d'une parité de pouvoir d'achat bilatérale, mais une plage de valeurs possibles.

(35) On peut distinguer la qualité des produits industriels et des services marchands par leur positionnement dans la gamme lorsque cela est possible. Pour le reste, on ne peut que recourir à des méthodes empiriques. Pour les services non marchands, une telle évaluation est quasiment impossible.

qu'à des estimations, peuvent toujours prêter à contestation [36], en raison des nombreuses difficultés signalées plus haut. C'est pourquoi il semble prudent de n'en tirer pour le moment aucune conséquence pratique, notamment en matière d'aide au développement. Il faut sans doute poursuivre les recherches, les généraliser au maximum et se contenter d'une double évaluation du PIB, en termes de dollars courants et en termes de PPA, et relativiser ainsi la « pauvreté » des pays en développement.

(36) Alors que l'évaluation du PIB en dollars courants a au moins le mérite de reposer sur des données « objectives », voire de faire l'objet de corrections, après examen des taux de change. Il faut souligner en particulier que le calcul en taux de change montre qu'un pays peut s'appauvrir ou s'enrichir vis-à-vis d'un autre. Ainsi, à partir des années 60, le prix du PIB converti en dollars a augmenté beaucoup plus rapidement en Allemagne qu'en France ; en 1991, il atteint 8,5 fois son niveau de 1960 contre 6,5 fois en France. Cela compense largement la progression du revenu réel pourtant plus rapide en France (2,5 fois son niveau de 1960) qu'en Allemagne (2,2 fois son niveau de 1960).

DOSSIER 1
L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

Sur longue période, on observe un recul de la pauvreté, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

La population en situation de malnutrition a ainsi diminué depuis environ 30 ans tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

La faim dans le monde

(en millions de personnes et en % de la population)

	1970		1990	
	millions	%	millions	%
Monde	941	36	786	20
Asie	751	40	528	19
Afrique	100	35	170	33
Amérique latine	54	19	59	13
Proche Orient	35	22	31	12

Source : Fonds international de développement agricole (FIDA).
« L'état de la pauvreté rurale dans le monde », Rome, 1992

Dans l'ensemble des pays en développement, la production alimentaire par habitant a augmenté et la faim a reculé ; l'espérance de vie est passée de 51 ans à 63 ans ; le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans s'est abaissé de près de la moitié ; le taux d'alphabétisation des adultes a progressé de plus d'un tiers, au cours de la dernière décennie ; les revenus des salariés ont augmenté d'environ 3 % par an.

Nombre de pauvres par aire géographique en 1990

(en millions et en pourcentage de la population)

	millions	%
Ensemble des pays en développement	1 133	29,7
Asie du Sud	562	49,0
Asie de l'Est	169	11,3
Afrique subsaharienne	216	47,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	73	33,1
Europe de l'Est	5	7,1
Amérique latine et Caraïbes	108	25,5

Source : Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde », 1992.

Dans l'ensemble des pays industrialisés, le revenu moyen a été multiplié 3,5 fois depuis 1960 ; les deux tiers de la population sont couverts par la protection sociale en cas de maladie ; la proportion de la population ayant fait des études supérieures est passée de 25 % en 1965 à plus de 33 % aujourd'hui...

Mais depuis les années 80, on a pu observer un net ralentissement dans le recul de la pauvreté ainsi qu'un creusement des inégalités entre grandes zones en fonction des tendances signalées plus haut (amélioration sensible en Asie de l'Est et dégradation en Afrique subsaharienne). À cela se sont ajoutées de nouvelles formes de pauvreté dans les pays industrialisés en raison notamment du chômage.

DOSSIER 2

CROISSANCE DU REVENU PAR HABITANT DANS LES GRANDES ZONES DU GLOBE DE 1979 À 1994 (en moyenne annuelle)

Etats-Unis	1,4 %
Union européenne	1,5 %
France	1,3 %
Europe de l'Est	– 3,1 %
Moyen-Orient et Maghreb	– 1,6 %
Afrique subsaharienne	– 1,0 %
Amérique latine	0,2 %
Chine	7,3 %
Asie de l'Est (dont Japon, hors Chine)	3,4 %
Asie du Sud	2,7 %

Sources : base CHELEM et CEPII

3 La question récurrente du non-développement

3.1 Qu'est-ce qu'une économie en développement ?

Pour la Banque mondiale, le PNB par habitant est le principal critère utilisé pour classer et regrouper les économies (37) selon leur stade de développement. Celle-ci répartit les pays en 3 groupes :

- les pays à faible revenu (revenu par habitant inférieur ou égal à 725 dollars en 1994) ; 64 pays (3,1 milliards d'habitants) (pays les moins avancés) ;
- les pays à revenu intermédiaire (revenu par habitant compris entre 726 et 8 955 dollars en 1993) ; 62 pays (1,6 milliard d'habitants) : la Banque mondiale distingue entre un groupe de pays dit « de la tranche inférieure » et un groupe dit de la « tranche supérieure » (selon que le PNB par habitant était inférieur ou supérieur à 2 896 dollars en 1994) ;
- les pays à revenu élevé (revenu par habitant supérieur ou égal à 8 956 dollars en 1993) ; 29 pays (0,8 milliard d'habitants en 1994) sont les pays développés, c'est-à-dire pour l'essentiel les pays de l'OCDE (qui sont 25), à l'exception de la Grèce, du Portugal, de la Turquie et du Mexique. Inversement, des pays comme Israël, Singapour, Hong-Kong, les Émirats Arabes Unis et le Koweït, pays pourtant classés par l'ONU ou considérés par leurs autorités comme économies en développement, font ici partie des pays à revenu élevé.

Mais ce critère est, semble-t-il, insuffisant car la notion de développement dépasse la stricte considération du revenu par habitant.

C'est d'ailleurs pourquoi l'ONU publie depuis 1990 (dans son rapport annuel sur le développement humain) un indicateur de développement humain (IDH). C'est un indicateur composite comportant trois éléments-clés : la durée de vie, le niveau d'éducation et le revenu, qui sont combinés selon un processus en trois étapes pour calculer un indicateur moyen qui traduit, pour chaque pays, le « manque » dans les trois domaines pris en compte. La durée de vie est mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, cet indicateur étant le seul qui ne soit pas ajusté. Le niveau d'éducation est mesuré par deux variables : l'alphabétisation des adultes et la moyenne d'années d'études. Le niveau d'instruction est calculé en affectant une pondération de deux tiers à l'alphabétisation et d'un tiers à la moyenne d'années d'études. S'agissant du revenu, l'ONU a retenu pour l'IDH une formule selon laquelle cette variable contribue à divers degrés au développement humain, de façon décroissante au delà d'un certain seuil.

---

(37) La Banque mondiale ne tient pas ici compte des pays de moins d'un million d'habitants ainsi que de l'ex-Union soviétique, de Cuba et de la Corée du Nord.

Les décisions de financement des entreprises, notamment le choix entre l'endettement fonds propres, peuvent être faussées par l'inflation et conduire ainsi à une structure financière non optimale.

Même lorsque l'inflation est bien anticipée, l'inflation comporte des coûts micro-économiques directs non négligeables pour les décideurs économiques.

Elle augmente pour les agents économiques les coûts d'information, puisqu'elle pousse toujours à rechercher derrière les variables nominales, les évolutions réelles. Elle entraîne des coûts de gestion et de transaction (Stockman), en particulier de gestion de trésorerie, liés à la détention (moins bien tolérée en période d'inflation) d'encaisses non rémunérées et à la réallocation fréquente des actifs financiers.

Elle implique également des coûts de commercialisation ou « d'affichage » pour les entreprises, en raison des modifications fréquentes de prix, de barèmes ou de tarifs (*menu costs*).

4 Une inflation durablement élevée rend plus coûteux le processus de désinflation

Plus l'inflation a été forte dans le passé, plus la crédibilité de la politique économique est difficile (et longue) à rétablir. La persistance d'anticipations inflationnistes crée une inertie qui rend plus coûteux (en termes de croissance et donc d'emploi) le processus désinflationniste.

En effet, dans la mesure où les marchés de capitaux continuent à incorporer dans les taux nominaux une prime de risque d'inflation (en raison d'une mauvaise réputation), les taux d'intérêt réels tendent à s'élever au détriment de l'activité. C'est bien ce processus que l'on a pu observer pendant les années 80 et dans une moindre mesure, dans les années 90 dans la plupart des pays industrialisés (alors qu'au cours de la décennie 70, les taux réels avaient été négatifs à plusieurs reprises puisque la dynamique inflationniste avait « surpris » les marchés). D'une manière plus générale, les taux d'intérêt des pays à réputation inflationniste sont plus sensibles aux mouvements cycliques des taux sur les marchés financiers, tant à la hausse qu'à la baisse.

De même, les entreprises ne vont ajuster leurs prix que graduellement, d'où un effet quantitatif préalable (hausse du chômage) tant qu'il subsiste des anticipations inflationnistes. Au total, la crédibilité ne peut être acquise que progressivement, après un ralentissement marqué de la croissance.

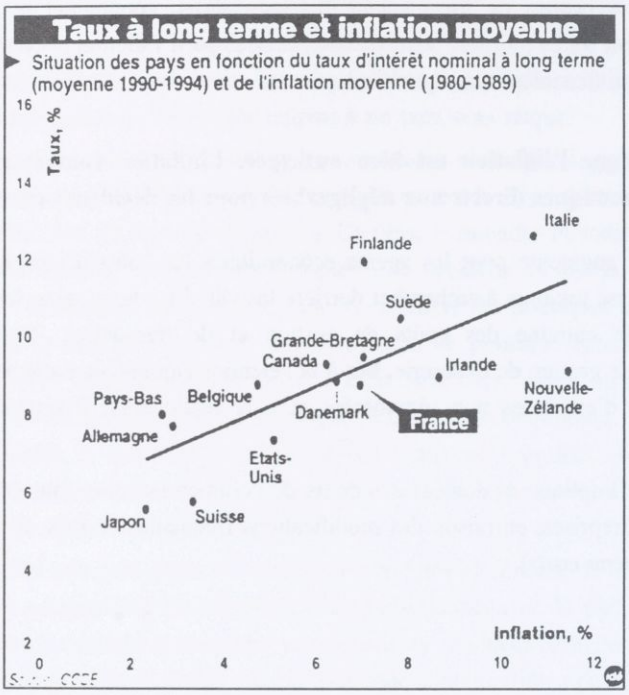

Source : OCDE (repris dans le Figaro du 31/7/1995)

5 Peut-on établir un lien de cause à effet entre faible inflation et croissance ?

Il est très difficile d'établir un tel lien à partir de statistiques brutes sur l'inflation et la croissance. Etablir ainsi un diagramme de dispersion sur le rapport inflation/croissance n'a pas grand sens. Ainsi, si l'on utilisait une analyse examinant, année après année, le lien entre inflation et croissance serait probablement positif dans la mesure où en phase de cycle expansif, les tensions inflationnistes s'accélèrent et inversement. C'est pourquoi il faut analyser des séries sur longue période. Par ailleurs, il faut tenir compte des autres facteurs (facteurs exogènes) qui influencent la croissance et/ou l'inflation, tout comme il est nécessaire de considérer l'hypothèse d'une possible absence de relation directe de cause à effet entre inflation et croissance (inflation et croissance influencées conjointement par une variable exogène ou lien de causalité inversé, c'est-à-dire de la croissance vers l'inflation).

L'étude la plus récente sur ce sujet à notre connaissance est celle qui a été réalisée par R. Barro (37). Celui-ci a mené une étude couvrant plus de 100 pays (pays industrialisés et PED) entre 1960 et 1990. Celle-ci montre qu'une progression

(37) Professeur à l'université Harvard (Bank of England, march 1995. *Inflation and Economic Growth*).